BILAN CARBONE®

Réduisez l'empreinte carbone de votre collectivité grâce à une méthode éprouvée, certifiée et adaptée à vos enjeux locaux

Vous souhaitez réaliser votre Bilan Carbone® ? ASSIST CONSEILS vous propose une méthodologie spécifiquement adaptée aux collectivités territoriales. Celle-ci repose sur la méthode Bilan Carbone® développée par l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC) ainsi que sur la Base Carbone de l'ADEME. Elle permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de votre collectivité, qu'elles soient directes ou indirectes.

NOS OBJECTIFS À VOS CÔTÉS

1. Quantifier les émissions de gaz à effet de serre de votre collectivité
2. Identifier les postes les plus émissifs en vue d'une réduction conforme aux Accords de Paris*
3. Vous proposer des bonnes pratiques vertueuses, mises en oeuvre dans d'autres territoires
4. Sensibiliser votre population et vos agents à la baisse des émissions de GES

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le bilan GES (BEGES Réglementaire) est obligatoire pour :

- les entreprises de droit privé de plus de 500 salariés en France métropolitaine, quel que soit leur secteur d'activité, et de plus de 250 personnes dans les régions et départements d'Outre-mer
- les personnes morales de droit public de plus de 250 employés (hôpitaux, etc.)
- les services d'État
- les régions, les départements, les communes , les métropoles et les communautés d'agglomérations de plus de 50 000 habitants

Le bilan GES devra être mis à jour tous les 3 ans pour les collectivités et l'État et tous les 4 ans pour les entreprises.

Par ailleurs, la Corporate Sustainability Directive (CSRD), entrée en vigueur le 1er janvier 2024, oblige toutes les entreprises de plus de 250 salariés et les PME cotées en bourse à réaliser un BEGES à partir de 2025.

+ DE 30 RÉFÉRENCES BILAN CARBONE®

ARLES PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

Pays Orne Moselle communauté de communes

CENTRE HOSPITALIER BEATRIX DE LORRAINE REMIREMONT

**Réduire considérablement les émissions mondiales de gaz à effet de serre dans le but de limiter à 2 °C le réchauffement planétaire au cours du siècle présent, tout en poursuivant l'action menée pour le limiter encore davantage à 1,5 °C*

NOTRE MÉTHODOLOGIE

- **Sensibilisation des parties prenantes internes :** Formation proposée aux acteurs internes pour les familiariser avec les enjeux du développement durable et la méthode Bilan Carbone®
- **Cadrage** : Lancement de la mission, définition du périmètre organisationnel, cartographie des flux et identification des parties prenantes internes
- **Collecte des données :** Déploiement des outils de collecte, suivi et relance des référents pour assurer une collecte complète et fiable, traitement et normalisation des données recueillies
- **Calcul du Bilan Carbone® – État initial :** Réalisation du calcul des émissions directes et indirectes, rédaction du rapport et restitution aux parties prenantes
- **Plan de réduction des émissions** : Identification des leviers de réduction des émissions, construction d'un plan d'actions chiffré incluant les scénarios de réduction, l'estimation des gains carbone et la restitution du Bilan Carbone® projeté
- **Évaluation et mise à jour** : Un à deux ans après le premier bilan, mise à jour, avancement des actions, actualisation du Bilan, nouveau calcul des émissions, rédaction d'un rapport d'avancement et restitution aux acteurs impliqués
- ***Appui à la concertation et à la co-construction (optionnel) :*** *Ithéa, expert en démarches participatives, peut être mobilisé pour animer des ateliers de travail pour identifier collectivement des actions concrètes et réalistes de réduction des émissions de GES, d'assurer leur appropriation par les acteurs concernés et de renforcer l'efficacité du plan d'action*

POINTS FORTS

Application de la méthode Bilan Carbone® de l'ABC à vos sujets particuliers et vos activités spécifiques

Quantification des émissions de GES grâce à un outil regroupant les facteurs d'émissions de la Base Empreinte de l'ADEME

Respect de toutes les exigences de la Qualification OPQIBI-0605

Respect de l'obligation de l'article L. 229-5 du code de l'environnement

Intégration exhaustive des scopes 1, 2 et 3

Expertise Bilan Carbone®

Publication du BEGES réglementaire sur le site https://bilans-ges.ademe.fr/

Mobilisation optionnelle de facilitateurs d'Ithéa pour faire de votre BEGES un temps de co-construction transversal entre vos services et un document vulgarisé

ABC Association pour la transition Bas Carbone

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À PROPOS D'ASSIST CONSEILS

ASSIST CONSEILS est un bureau d'études techniques spécialisé dans l'énergie, l'environnement et la transition énergétique des organisations. Implantés dans le Grand Quart Nord-Est, en Île-de-France et dans le Sud-Ouest, nous accompagnons les collectivités et les acteurs publics et privés dans l'évaluation, l'optimisation et la contractualisation de leur performance énergétique et environnementale.

NOUS CONTACTER

contact@be-assist.fr

06.48.09.08.78
07.72.32.56.76

https://assist-conseils.fr/